

## Le S2e77 s'engage activement dans la protection de la ressource !

Le S2e77 est entré en 2020 dans une démarche de préservation de ses captages face aux pollutions diffuses en signant le Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) de protection des ressources en eau de l'est Seine-et-Marnais.

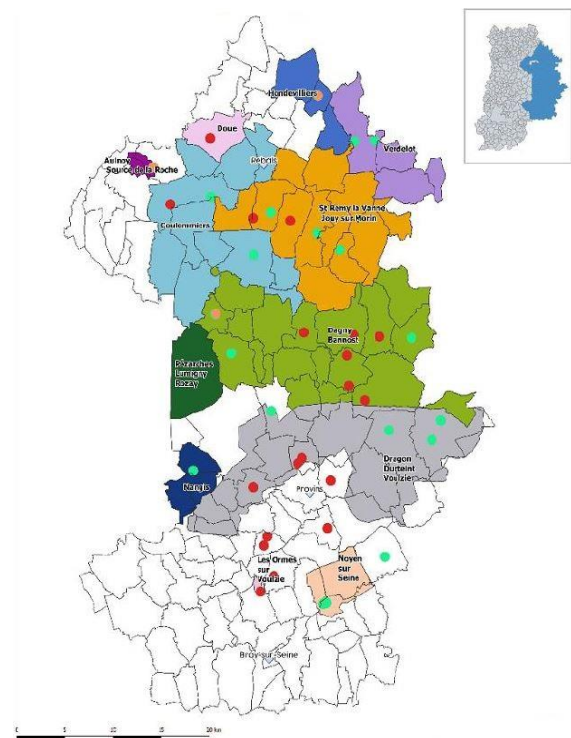
En mai 2021, un premier bilan a permis de mesurer les actions menées malgré une année 2020 bien particulière !

La nappe du Champigny, la nappe de la Bassée et la nappe du Senonais permettent d'alimenter l'ensemble du territoire du S2e77 représentant **26% des communes seine-et-marnaises**. Les captages du S2e77 prélèvent l'eau de ces nappes pour assurer l'alimentation de plus de 111 000 habitants soit **8% des seine-et-marnais**. 42 de ces captages sont classés sensibles aux pollutions diffuses sur le territoire du CTEC dont 22 sont considérés prioritaires. Le CTEC s'inscrit donc dans la démarche du S2e77 qui doit assurer aux usagers un **service de l'eau optimum** en préservant la ressource et la biodiversité. Ce projet devrait permettre à terme, de délivrer une eau potable de meilleure qualité, sans nécessairement passer par une usine de traitement.

En novembre dernier, le CTEC Est Seine-et-Marnais a été signé par le S2e77, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Département de Seine-et-Marne, la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie et Eau de Paris.

Il vise à mettre en œuvre 2 types d'actions sur le territoire de l'Est seine-et-marnais :

- **Non Agricoles** : accompagnement des communes au Zéro Phyto, à l'assainissement et à la gestion des activités industrielles.
- **Agricoles** : suivi des pratiques et accompagnement au changement (réduction des intrants, soutien à l'agriculture biologique, promotion de systèmes agro-forestiers et de pratiques alternatives).



© Crédit photo : S2e77 – Zones Prioritaires d'actions du CTEC Est seine-et-marnais

### Zoom sur les actions agricoles :

Le S2e77 a choisi de confier à la Chambre d'Agriculture Région Ile-de-France (CARIdF) la mise en place des actions agricoles collectives ou individuelles. Plusieurs activités ont été réalisées telles que des réunions, journées techniques, visites d'exploitations et formation sur

l'agriculture biologique ou raisonnée ; des présentations de cultures à Bas Niveau d'Intrants (BNI) ou encore des conseils individuels et collectifs aux exploitants visant à répondre précisément à leurs besoins. La **mobilisation des agriculteurs pour la préservation de la ressource** est bien évidemment indispensable à la réussite de ces plans d'actions. C'est pourquoi le S2e77 privilégie un travail de terrain en développant les collaborations avec l'ensemble des partenaires du monde agricole.

Le 18 mai 2021, les différents acteurs du CTEC ont dressé un **premier bilan** des réalisations effectuées pour le volet agricole comme non agricole. Malgré l'impact de la pandémie, de nombreuses activités ont été mises en œuvre, en s'adaptant aux contraintes sanitaires sur les **Zones Prioritaires d'Action (ZPA)** d'Aulnoy, Dagny-Bannost, Doue et Hondevilliers. Ainsi, certaines actions citées plus haut ont eu lieu et d'autres ont été adaptées comme ces vidéos sur le désherbage mécanique ([site de la CARIdF](#)) remplaçant des démonstrations en public.

Des animations et Tours de Plaines se sont tenus sur de nouvelles cultures et pratiques culturales. Dans le cadre des BNI, le soja, le colza associé ou le chanvre ont été présentés dans des parcelles, notamment en partenariat avec Planète Chanvre. Ces derniers détiennent des caractéristiques intéressantes : le soja permet de varier l'assolement et d'apporter de l'azote dans les sols. Le colza associé à d'autres plantes de couverture offre une confusion visuelle chez les ravageurs puis limite le travail du sol et l'enherbement. Des expérimentations ont également eu lieu sur le territoire afin de mieux comprendre le cycle de l'azote ou bien de trouver les modalités agroécologiques optimales aux différentes pratiques culturales envisagées.

Pour les années à venir,

- Le périmètre d'action va **s'accroître avec les ZPA de Noyen sur Seine, Les Ormes sur Voulzie, Saint Rémy la Vanne – Jouy sur Morin, Verdelot et Coulommiers ;**
- Les différentes réunions, visites et formations collectives vont **s'intensifier**, en renforçant le conseil individuel aux agriculteurs ;
- La **communication** se mettra en place avec l'envoi de lettres d'actualité aux agriculteurs, la publication d'articles sur le site internet du S2e77, la participation à un Forum à Provins ;
- Les communes et les sites industriels seront accompagnés pour poursuivre leurs **transitions dans l'arrêt totale d'utilisation de phytosanitaires ;**

Le S2e77 est aussi en lien très étroit avec le Département de Seine-et-Marne et l'association de connaissance et surveillance de la nappe du Champigny, AQUI'Brie, pour la réalisation de ce CTEC. Dans le cadre de ce partenariat, un **réseau de suivi de la qualité des captages** est réalisé sur l'ensemble du territoire du CTEC. A partir d'un état zéro de la ressource, il va permettre de surveiller l'évolution de la qualité des captages au fur et à mesure de la mise en place des actions du contrat. En surveillant les différents éléments présents dans l'eau souterraine, il sera possible de réorienter les actions mises en place auprès des acteurs du territoires, agricoles, communaux ou industrielles.

Le S2e77 veut poursuivre et intensifier sa politique de protection de la ressource en **eau via le CTEC en partenariat avec tous les acteurs concernés**. La reconquête de la qualité de nos eaux souterraines est pour lui une priorité !



Besoin de plus d'informations ? Voici les sites de nos partenaires :

<http://www.eau-seine-normandie.fr/>

<https://eav2.seine-et-marne.fr/>

<http://www.eaudeparis.fr/>

<https://idf.chambre-agriculture.fr/>

<https://www.coulommierspaysdebrie.fr/>

<https://www.aquibrie.fr/>